

LOUVIGNÉ



Bulletin municipal - juillet 2013 N° 38

Au sommaire

EDITO	2
VIE COMMUNALE	3-8
- Ligne à grande vitesse	3
- Rythmes scolaires	4-5
- Subventions 2013	5
- Finances	6
- Evolution population	6
- Travaux communaux	7
SOCIAL - SANTE	9
SERVICE JEUNESSE	10-11
- Contrat enfance jeunesse	10
- Caisses à savon	11
LAVAL AGGLO	12
VIE ASSOCIATIVE	13
Comité d'Animation	14-15
ALPL	16
Rêves d'Etoiles	16
Association des Donneurs de Sang Bénévoles	16
Association gymnastique volontaire	17
Parents d'élèves	17
Jumelage	18
Association Louvigné VTT	18
Football	19
Club de l'amitié	20
Le Pt'it Patelin	21
FÊTES DE QUARTIERS	21
INFOS PRATIQUES	22
ETAT CIVIL	23
A VOS CALENDRIERS	24

Louvigné—Bulletin Municipal

Responsable de rédaction:

M. Le Maire

Commission communication

Et le secrétariat de Mairie

Prochain numéro :

Décembre 2013

Impression: imprimerie CMJ

CHÂTEAU GONTIER

Photos : André DORGÈRE, Stéphane GALLI

Daniel HOUDAYER, Sylvain LELOUP



LE MOT DU MAIRE

La première moitié de l'année 2013 fait déjà partie du passé.. Consolons-nous en positivant : sans aucun doute, nos occupations au quotidien ne nous ont pas laissé le temps de l'ennui... Le succès remporté par les différentes « fêtes associatives » organisées en juin vient récompenser le travail des bénévoles et ce n'est que juste retour des choses. Ils investissent un capital temps + travail et récupèrent, modestement quelquefois, les intérêts pour leurs associations respectives. Qu'ils soient remerciés pour ce qu'ils entreprennent. Une mention spéciale pour notre troupe de théâtre qui a remporté, en avril, le « prix du public » du festival du théâtre amateur mayennais. Voilà qui fait briller notre petite étoile ! Félicitations à tous et bon courage pour la saison prochaine.

Depuis janvier, la réforme des rythmes scolaires nous a largement occupé le temps et l'esprit. Nous sommes à mi-chemin. La réunion publique du 11 juin a permis de poser les fondations de cette réforme : la grille « emploi du temps » ne va pas révolutionner nos habitudes mais apportera inévitablement quelques modifications, tant pour les enfants que pour les parents et les enseignants. Toute réforme apporte son lot de nouveautés qui peuvent déranger mais, en l'occurrence, l'objectif de rythmes plus souples pour l'enfant reste notre motivation principale. Nous mettons tout en œuvre pour que la rentrée 2013 se fasse dans un climat serein et engageant pour l'avenir.

LOUVIGNÉ compte désormais 1057 habitants et entre donc dans la catégorie des communes de + 1000 habitants. De ce fait, le mode de scrutin pour les élections municipales de mars 2014 va se trouver modifié : il s'agira d'un scrutin de liste avec indication du représentant à LAVAL-AGGLO et obligation de parité hommes-femmes. Nous allons entrer, au retour des vacances d'été, dans cette période pré-électorale : « rien de sert de courir, il faut partir à point ». Je souhaite que la démocratie soit au cœur des débats.

Ce deuxième semestre verra se concrétiser les projets inscrits au budget 2013 : essentiellement l'aménagement de sécurité route de Parné et des travaux visant des économies de chauffage à la salle de loisirs.

Juillet et août étant le temps privilégié des vacances en famille, le temps où les soucis s'estompent pour retrouver un peu de sérénité et de forme physique, je vous souhaite de très bonnes vacances et une bonne rentrée 2013.

Jean-Bernard Le Galliot

LA LIGNE A GRANDE VITESSE ÉTEND SA TRACE LA TRANCHÉE COUVERTE EN COURS DE MONTAGE



Les panneaux de la tranchée sont arrivés par camions depuis l'usine implantée près de La Gravelle.



La réforme des rythmes scolaires

TABLEAU RYTHMES

Lundi Mardi Jeudi	7h00	9h00	12h00
	Cours classes élémentaires		
	Cours classes maternelles		
accueil périscolaire (2h)			
Vendredi	7h00	9h00	12h00
	Cours classes élémentaires		
	Cours classes maternelles		
accueil périscolaire (2h)			

Heures d'enseignement :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	TOTAL
Classes élémentaires	5h15	5h15	3h00	5h15	5h15	24h00
Classes maternelles	5h15	5h15	3h00	5h15	5h15	24h00

2h15 de TAP (Temps d'Activités Périscolaires) par semaine pour chaque classe maternelle et élémentaire

Fin de classe à 16h30 (Accueil Périscolaire à partir de 16h30) les lundis, mardis et jeudis

Fin de classe à 15h45 (Accueil Périscolaire à partir de 15h45) les vendredis

La réforme des rythmes scolaires

Le décret du 24 janvier 2013, qui instaure la réforme des rythmes scolaires de Monsieur Vincent PEILLON, Ministre de l'Éducation Nationale, prévoit 24 heures de cours par semaine réparties sur quatre jours et demi, dont le mercredi matin. Il y aura donc une demi-journée de plus à l'école mais les journées seront moins longues avec des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) dispensées par les enseignants et des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) à charge des communes. Selon le texte, la classe ne devra pas durer plus de 5h30 par jour et les enfants devront bénéficier d'une pause déjeuner d'au moins 1h30.

Compte-tenu de toutes ces prérogatives, une concertation s'est engagée dès le 11 février 2013 entre la commune, les enseignants et les représentants de parents au Conseil d'École. À l'initiative de la municipalité, une réunion d'information s'est tenue le 21 février à la Salle de Loisirs, réunion visant à éclairer l'ensemble des parents sur la future réforme à mettre en place. Suite à cette rencontre, un questionnaire préparé par la municipalité et les parents délégués au Conseil d'École a été remis aux parents afin de cerner leur choix, évaluer le nombre d'enfants présents sur les différentes tranches horaires de la journée, connaître les besoins des familles en terme d'accueil périscolaire, recueillir toutes les suggestions des parents → retour de ce questionnaire pour 87 % des familles.

Pendant toute la phase de concertation (du 11 février au 04 juin) 7 grilles ont été étudiées et proposées aux enseignants, la 8^{ème} et dernière grille ayant été proposée par l'Inspection Académique et présentée en réunion publique le 11 juin. (Grille ci-dessus applicable dès la rentrée de septembre 2013 à Louvigné)

L'école le mercredi matin va modifier l'organisation des familles. Un accueil périscolaire payant est prévu le mercredi matin (7h00-9h00) et le mercredi midi (12h00-12h30). Pour les enfants qui fréquenteront le centre de loisirs d'Argentré le mercredi après-midi, une étude est en cours sur un possible transport (payant) vers le restaurant scolaire d'Argentré dès 12h00. Un droit d'entrée aux activités TAP sera demandé aux parents sur la base d'un forfait annuel de 15 € par enfant.

Le Conseil Municipal ayant délibéré le 20 mars pour l'entrée en vigueur de la réforme dès la rentrée de septembre 2013, cette décision implique la mise en place et la prise en charge financière des TAP par notre commune. La municipalité a fait le choix de recruter 2 personnes en charge de l'animation des activités TAP ; à ce jour 1 coordonnatrice TAP vient d'être recrutée et travaille sur le contenu des animations à proposer pour la rentrée.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires ne va pas se faire sans couac, l'année scolaire 2013-2014 sera sans doute une année expérimentale dédiée aux nécessaires ajustements.

Remerciements à tous les parents délégués avec qui nous avons travaillé en toute transparence et en bonne intelligence, Nous avons tous en tête de réussir le passage à cette réforme dans les meilleures conditions pour le bien-être de nos petits écoliers. La mise en place de la réforme a occasionné le changement des grilles de travail de tout le personnel périscolaire, il ne faut pas oublier que ce sont eux les rouages indispensables au bon fonctionnement de la machine municipale.

SCOLAIRES

13h30	15h00	15h45	16h30	18h30
Cours classes élémentaires		APC classes élémentaires		accueil périscolaire (2h)
		TAP classes élémentaires		
Cours classes maternelles		APC classes maternelles		
		TAP classes maternelles		

13h30	15h45	18h30
Cours classes élémentaires		accueil périscolaire (2h45)
Cours classes maternelles		

SUBVENTIONS 2013

<i>Gymnastique volontaire</i>	500 €
<i>Association Sportive de Louvigné (foot)</i>	1900 €
<i>Association Louvigné VTT</i>	300 €
<i>Comité d'animation de Louvigné</i>	850 €
<i>Association Sportive et Culturelle (école)</i>	3785 €
<i>Récréasrap</i>	200 €
<i>Comité de jumelage</i>	1066 €
<i>Don du sang Argentré/Louvigné/Bonchamp</i>	60 €
<i>ADMR Argentré</i>	250 €
<i>Comice agricole Argentré</i>	50 €
<i>Amicale des Pompiers Argentré</i>	100 €
<i>Fêlés de la caisse Argentré</i>	150 €
<i>FDGDON</i>	102 €
<i>UDAF Laval</i>	200 €
<i>Clic Laval</i>	413 €
<i>Banque alimentaire Laval</i>	54 €
<i>SPA Laval</i>	30 €
<i>CAUE Laval</i>	70 €
<i>La prévention routière</i>	60 €
<i>Association des communes traversées par la LGV</i>	50 €

SUBVENTIONS

Comme chaque année, le conseil municipal vote les subventions aux associations au vu de leur budget de fonctionnement.

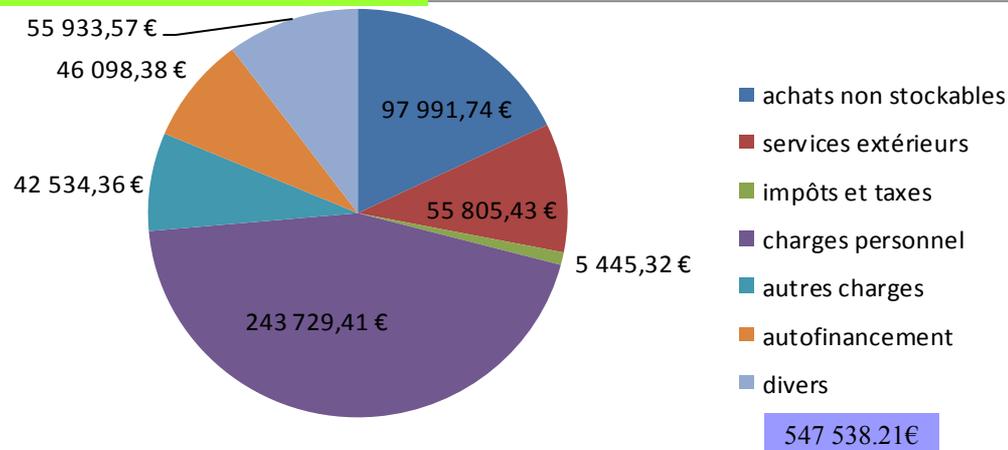
Cette subvention est censée venir en aide à ces associations mais là aussi il nous faut contenir la croissance des dotations.



Actualités Municipales

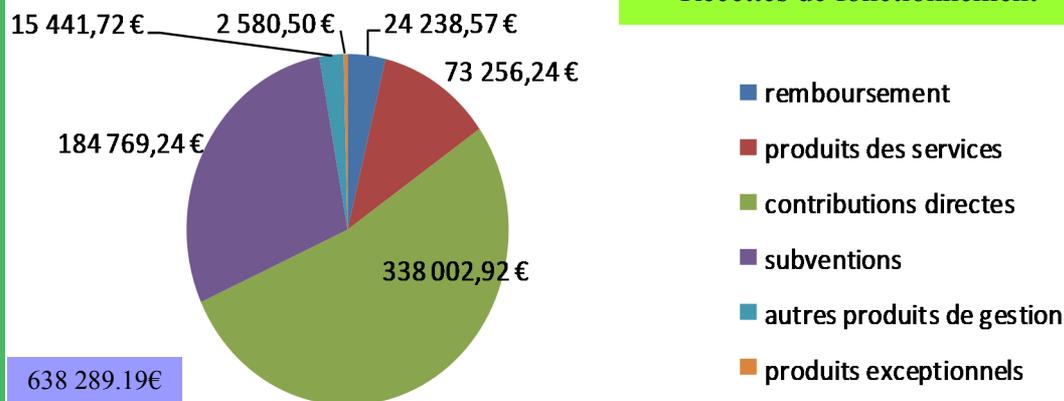
Compte administratif 2012

Dépenses de fonctionnement



Le compte administratif 2012 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 213 115 € (avec excédent reporté 2011) et un déficit d'investissement de 58 135 €. Il est donc possible d'inscrire 152 806 € en excédent de fonctionnement reporté sur le budget 2013. Les mesures d'économies dans tous les domaines ont porté leurs fruits et nous encourage à poursuivre dans cette voie.

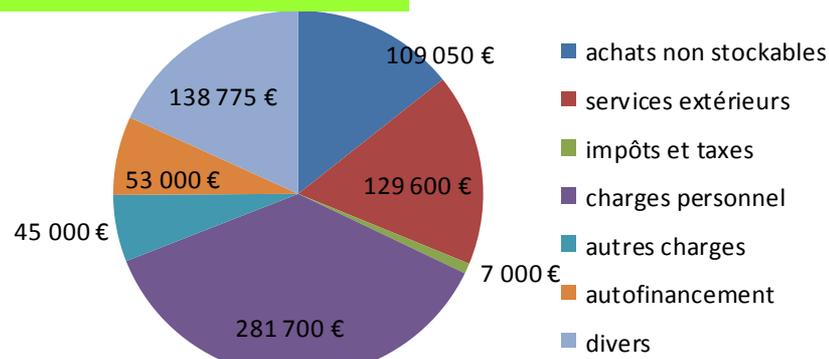
Recettes de fonctionnement



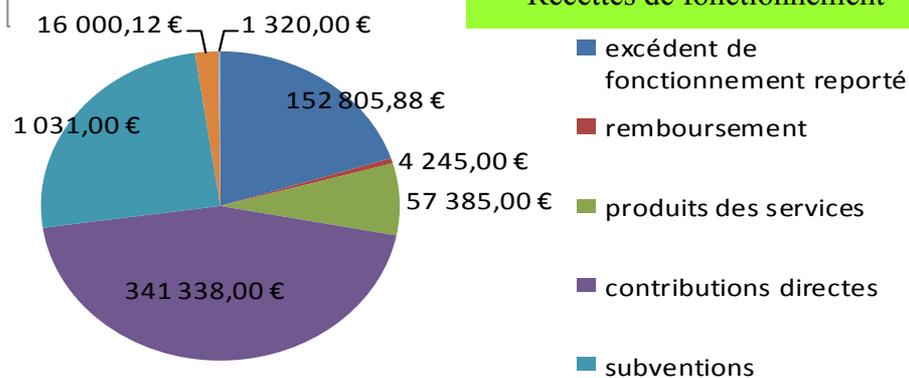
Le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les taux d'imposition, inférieurs à la moyenne départementale, pour ne pas accroître les charges des ménages.

Budget primitif 2013

Dépenses de fonctionnement



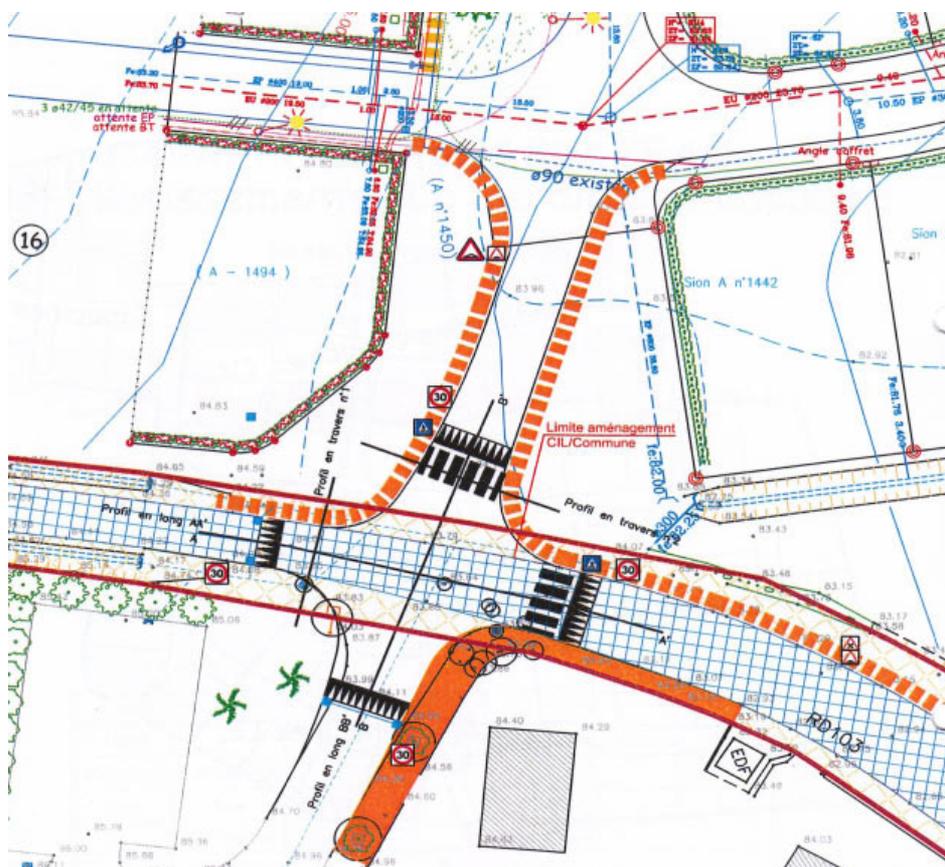
Recettes de fonctionnement



Les dépenses d'investissement restent contenues elles aussi : il nous faut réduire notre dette et n'engager des travaux que raisonnablement. Le projet de sécurisation de la sortie des Capucines sur la route départementale en face la résidence l'Angelière constituera le principal investissement. Nous bénéficions particulièrement pour cela de l'aide de RFF dans le cadre d'un fonds versé aux communes traversées. La régulation du chauffage de la salle de loisirs devrait ensuite se traduire par des économies substantielles de combustible : travaux possibles grâce à l'aide de Laval-Agglomération.

Le budget primitif 2013 s'équilibre en dépenses et recettes à 764 125€

SÉCURISATION SORTIE DES CAPUCINES



Plan communal de sauvegarde

Une commission s'est constituée d'élus de notre commune pour élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce dispositif a pour but de recenser tous les risques probables sur la commune (tempêtes, inondations, neige, pollution, etc...), de réaliser un protocole d'intervention (qui fait quoi ?) de recenser sur la commune tous les moyens dont on peut disposer (panneaux, véhicules, logements, salle communale, accueil d'urgence) pour intervenir avec une meilleure coordination avec les moyens départementaux (préfecture, pompiers, gendarmerie, services sociaux) sur le territoire communal et limitrophe.

Terrain de tennis

La commission en charge des espaces verts a étudié plusieurs options pour intervenir sur la haie de sapins à proximité du terrain de tennis qui générerait beaucoup d'ombre sur celui-ci et favorisait la formation de mousse sur le terrain. Une taille verticale a été réalisée par les agents et quelques élus pour aérer cet espace et un traitement de démoussage a été mis en place.



Salle de loisirs

La réglementation nous impose des contrôles périodiques (tous les ans) sur les installations électriques, chaudière, appareil de cuisson au gaz, alarmes incendie pour les bâtiments recevant du public comme la salle de loisirs. En complément de ceux-ci, un contrôle des services de sécurité du département a eu lieu le 8 février 2013 en présence d'un représentant du SDIS, de représentants de la gendarmerie et d'une personne de la préfecture. Cette commission de sécurité, après contrôle, a donné un avis favorable pour l'exploitation de ces bâtiments recevant du public.

Pour faire suite aux travaux d'amélioration de la salle de loisirs, plusieurs interventions sont programmées au cours de l'année: Mise en place de sèche-mains dans les sanitaires, placards entrée cuisine et remplacement des rideaux coulissant des portes accordéons rigides. La priorité sera sans doute donnée aux remplacements des portes d'accès pour renforcer la sécurité.

Loge

Le comité d'animation a proposé de réaliser une dalle de béton dans le local stockage tables, et chaises près de la mairie pour faciliter son usage. Le coût des matériaux seront à la charge de la mairie.

Actualités Municipales

Ecole

Pour améliorer le confort des enfants et faciliter le travail des agents, des casiers ont été intégrés dans une cloison du dortoir de l'école. Cette intervention a été effectuée pendant les vacances de février par M Marteau, menuisier de Bazougers.



BILAN DES SERVICES PERISCOLAIRES ET SCOLAIRES				
	2009	2010	2011	2012
ACCUEIL PERISCOLAIRE	-8740,00	-9467,00	-7446,00	-5569,00
	2009	2010	2011	2012
RESTAURATION SCOLAIRE	-19 908	-20 441	-19 650	-18 645
Nombre de repas servis	11 810	11 973	11 895	13 304
	2009	2010	2011	2012
ECOLE LE GRAND PRE	-77 355	-77 380	-75 812	-77 877
Nombre d'élèves	159	156	163	175
Coût par élève (*)	-486,51	-496,03	-465,10	-445,01



Pour information, le coût moyen d'un élève en classe maternelle est d'environ 500 € et en classe primaire 1 000 €
(*) coût par élève tous niveaux confondus

Le projet de chant choral

En date du 29 août 2012, le conseil municipal avait donné son accord pour la mise en place d'un projet chant choral à l'école Le Grand Pré en 2013 (coût : 1 500 €). Ce projet consistait en un travail pédagogique sur le chant choral en partenariat avec l'école intercommunale "Maurice RAVEL" avec l'intervention de Madame Laurence BARROCHE (Assistante d'Enseignement Artistique).

Ce projet s'est clôturé en beauté par un concert à la Salle des Angenaises de Bonchamp le mardi 16 avril dernier (salle comble !. Tous les enfants de l'école Le Grand Pré sont montés sur scène devant un parterre de parents fiers de leur progéniture.

BRAVO les enfants pour cette délicieuse soirée !

Remerciements à Laurence BARROCHE qui a su capter les 160 élèves pour leur donner envie de chanter. Merci à l'école intercommunale "Maurice RAVEL" et à son orchestre d'harmonie de nous avoir fait partager ce superbe moment musical.

Mardi 16 avril, les parents se sont retrouvés à Bonchamp pour un spectacle « Chant Choral».



LISTE DES ASSISTANTS MATERNELS DE LOUVIGNÉ

Nom Prénom	Adresse	Téléphone
BOUHOURS Nicole	15 RES DU PRE DE LA FONTAINE	02.43.37.36.27
CAUDRON Nathalie	3 RUE DES PRIMEVERES	06.25.37.57.18
COUSTURE Marie-Thérèse	11 GRANDE RUE	06.28.67.77.74
FOLLIOU Céline	6 IMPASSE DES PRIMEVERES	02.43.69.43.80 06.21.78.80.02
HAQUIN GUYARD Yolande	28 RES DU PRE DE LA FONTAINE	02.43.37.36.75 06.01.96.07.65
HAUTBOIS Marie-Anne	12 RES DU PRE DE LA FONTAINE	02.43.37.37.74
LEGRAND Mélanie	33 ROUTE DE L ETANG	02.43.69.45.62
LERIOUX Sandra	22 RES DU PRE DE LA FONTAINE	02.43.37.26.11 06.14.61.01.32
LETORT Maryline	14 RUE DE BABENHAUSEN	02.43.49.11.51
MORIN Alexandra	16 RUE DE BABENHAUSEN	02.53.22.82.33
PLANCHENAUULT Marie-Odile	1 RES DU PRE DE LA FONTAINE	02.43.37.37.29
SIMON Céline	2 IMPASSE DE LA BOURDIGALE	02.43.90.45.72 06.65.70.65.88
TERRIER Jean-Yves	1 RES DU PRIEURE	02.43.68.04.11 06.58.13.23.01

L'association les MARDINETTES a pour but de nous rassembler tous les mardis matin de 10h à 11h45 (sauf vacances scolaires), pour nous permettre de sortir de chez nous, de rencontrer les enfants que l'on garde et faire des activités ensemble.

Nous proposons aux parents et futurs parents de nous rencontrer tous les 1er mardis de chaque mois de 10h30 à 11h30.

S'il y a des assistants(e) maternel(le)s qui veulent adhérer à l'association, ils seront les bienvenus.

Vous pouvez contacter soit la présidente au 02/43/49/11/51 ou la secrétaire au 02/43/69/45/62 pour l'adhésion.

Le bureau se compose :

- présidente (Mme LETORT Maryline),
- secrétaire (Mme LEGRAND Mélanie),
- trésorière (Mme MORIN Alexandra).



Rentrée 2013

Inhoa, Sacha, Adèle, Titouan, Chloé, Héloïse, Antoine et Quentin rentreront à l'école en septembre 2013.

Le CCAS et l'UDAF 53

ont organisé un atelier Famille et médias : «être parent à l'ère numérique. Comment informer, sensibiliser, et protéger ses enfants».



Le bénévolat à l'ADMR

A l'ADMR chaque association locale est animée et gérée par une équipe de bénévoles bien implantés dans leur localité : ils connaissent les habitants, les institutions, son économie. C'est aux bénévoles de cerner les attentes des personnes, de trouver la réponse adaptée à leur demande, d'obtenir les meilleurs financements, d'accompagner et de veiller au bien-être des personnes aidées, en lien étroit avec l'entourage. Notre association a besoin de bénévoles sur votre commune.



N'hésitez pas à nous contacter : ADMR Argentré N° Tel 02 43 68 15 41.

Service Jeunesse

C'est (enfin) l'été...

Une année se termine, les enfants et jeunes sont en vacances, ils continuent de venir aux accueils de loisirs, ils partent en camp... mais vous les retrouverez aussi sur les ondes en écoutant Radio Salsa sur 98.9 FM, du 15 au 19 juillet, en encourageant les jeunes lors du championnat de Caisses à Savon et vous pourrez aussi partager un moment autour des équipes d'animation le 26 juillet dès 19h à l'accueil de loisirs Planète Mômes...

Retour sur des actions de l'accueil de loisirs :

Une journée éco citoyenne : les enfants ont nettoyé les rues du bourg d'Argentré et, cet été, ils partent sur les chemins de randonnée.

(photo)

Le Bivouac « Kankéou » à Argentré au mois d'avril... rendez-vous l'année prochaine pour Kankéou 2, le retour dans la jungle !



Laissons courir la rumeur !

Chaque été, le bruit court que les camps sont complets ! Mais tant que nous faisons des inscriptions, c'est qu'il reste de la place... alors n'hésitez pas à vous renseigner auprès du service jeunesse. Nous vous remercions, également, de respecter les délais d'inscriptions afin d'organiser dans les meilleures conditions les différentes activités, réserver les transports, prévenir les prestataires... mais aussi de s'assurer de la sécurité de vos enfants...

A chaque période de vacances scolaires, de nombreuses activités sont proposées pour les enfants et jeunes de 3 à 17 ans, aidez-nous à élaborer les programmes en nous suggérant des idées novatrices... Les informations sont communiquées un mois avant chaque période de vacances, le programme des activités est distribué dans les écoles, disponible en mairie d'Argentré, Louvigné et Soulgé sur Ovette, sur le site Internet (www.argentre.fr) et sur demande, nous vous l'envoyons par mail.

(www.argentre.fr) et sur demande, nous vous l'envoyons par mail.

Service Enfance Jeunesse : 02 43 37 35 93
jeunesse@argentre.fr



Louvigné bulletin juillet 2013

CALENDRIER DE LA SAISON 2013 CINEMA DE PLEIN AIR WWW.ATMOSPHERESS3.ORG TOUTES LES SEANCES SONT GRATUITES !

21 JUILLET / 22H30 LA JEUNE FILLE A LA PERLE STE SUZANNE (cour du château)
23 JUILLET / 22H30 O'BROTHER ENTRAMMES (Moulin de la Roche)
24 JUILLET / 22H30 ADELE BLANC-SEC MAYENNE (esplanade du théâtre)
25 JUILLET / 22H30 LE CHEMIN DE LA LIBERTE LAVAL POMMERAIES
26 JUILLET / 22H30 MIA ET LE MIGOU RENAZE (Parc du Fresne)
28 JUILLET / 22H15 ADELE BLANC-SEC EVRON (Place de la médiathèque)
31 JUILLET / 22H15 O'BROTHER JUBLAINS (théâtre antique)
01 AOUT / 22H15 O'BROTHER LAVAL ST NICOLAS
07 AOUT / 22H00 MIA ET LE MIGOU BONCHAMP
08 AOUT / 22H00 HIMALAYA L'ENFANCE D'UN CHEF LAVAL LES FOURCHES (Parc St Jean)
10 AOUT / 22H00 UNE HISTOIRE VRAIE BOUERE (Etang de Curecy)
15 AOUT / 21H45 SUR LA ROUTE DE MADISON LAVAL CENTRE VILLE (Jardin de la Perrine)
22 AOUT / 21H30 MIA ET LE MIGOU LAVAL GRENOUX HILARD (42ème RT)
27 AOUT / 21H30 HIMALAYA L'ENFANCE D'UN CHEF LA CHAPELLE ANTHENAISE
29 AOUT / 21H30 UNE HISTOIRE VRAIE LAVAL AVESNIERES BOURNY
31 AOUT / 21H15 WESTERN ST HILAIRE DU MAINE (cour de l'école)

Le championnat départemental des caisses à savon déboule à Argentré

Du 22 au 26 juillet 2013, 130 jeunes pilotes, de différents services Jeunesse mayennais, envahiront les rues d'Argentré, à l'occasion du 22^{ème} championnat départemental des caisses à savon.

Après plusieurs semaines de conception et réalisation de leurs bolides, les pilotes se défieront pour tenter d'arracher le meilleur chrono dans les rues de la Vallée et du Moulin de la Roche.

A l'issue des vérifications techniques, un jury récompensera les qualités esthétiques des véhicules.

Les courses en nocturne, le mercredi, offriront la possibilité à un grand nombre de spectateurs de découvrir ces "drôles de machines".

Pour accompagner les jeunes autour de ce projet, et accueillir le championnat, l'association "les Fêlés de la Caisse" s'est créée, grâce au soutien financier des municipalités d'Argentré et Louvigné, le 14 décembre 2012 et compte vingt-trois parents désireux de s'impliquer dans les activités de leurs enfants.

De février à juin, ce sont les papas dits « papas bricoleurs » qui se retrouvent régulièrement pour fabriquer les châssis, avec du matériel récupéré grâce au bouche-à-oreille.

Pour faire de cette semaine de championnat une réussite, Oxyjeunes et Fêlés de la Caisse, se mobilisent, autour de son organisation : réalisation de supports de communication, préparation d'une exposition, aide à l'installation et sonorisation de la piste, animation d'une buvette et d'un stand de vente de sandwiches sur place, atelier de réparation sur le camp, remise du prix du fair-play, organisation du pot final..., **sans oublier la réservation du soleil.**

Le déroulement du championnat

Trois temps forts à ne pas manquer :

Le jury technique et esthétique : lundi 22 à 20h 30

La NOCTURNE : mercredi 24 à partir de 20h

La remise des prix : vendredi 26 à 11h

Activité éducative pour les uns, loisir de groupe pour les autres, animation de village ou sport familial, la caisse à savon se cherche, s'invente et se partage.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

la mairie d'Argentré au 02 43 37 30 21,

ou les Fêlés de la Caisse (lesfelesdelacaisse@argentre.fr)



Actualités Laval-Agglomération



Depuis le 30 mai, Laval Développement lance la deuxième phase de sa campagne de communication à destination des porteurs de projets économiques. Objectif : faire connaître les atouts de Laval Agglomération dans l'accompagnement des entreprises.

Communiquer, faire connaître... Pour sortir de l'ombre

Pour sortir de l'ombre et faire connaître l'agglomération auprès des porteurs de projets économiques, Laval Développement est à l'initiative d'une campagne de communication nationale, dont le positionnement et les messages sont le fruit de réflexions collectives sur l'attractivité du territoire. Une campagne qui montre qu'à Laval, malgré le contexte de crise et la morosité ambiante, on a su garder de l'optimisme !

Décalée, la première phase de campagne de communication lancée en novembre 2012 (affichage en gare et web) a fait grand bruit. Discutée, surprenante, la création du personnage Jacky, consultant kitch en entreprise prodiguant des conseils tout aussi « has-been », a rempli sa fonction : faire le buzz, montrer l'audace du territoire de Laval Agglomération. Pari réussi pour cette première étape qui a attiré 40 000 visiteurs sur le site de campagne et près de 10 000 visiteurs sur celui de Laval Développement !



Optimisme et réseaux : la force d'un territoire

La campagne entre aujourd'hui dans sa deuxième phase avec un dispositif media composé principalement d'annonces presse dans les supports économiques nationaux de référence : Les Echos, Challenges, Le Parisien Eco, L'Usine Nouvelle ainsi que sur le web et dans les TGV de Paris à destination de Nantes, Rennes et Lyon.

À tous les acteurs économiques qui recherchent un cadre de développement rassurant et performant, Laval Développement souhaite dire : « et si vous regardiez du côté de Laval ? Ici, nous possédons les réseaux de votre réussite. »

Sur le territoire lavallois, les échanges et l'entraide entre les organismes économiques et les entrepreneurs sont une réalité. Et pour mieux le prouver, Laval Développement joue la carte de la réalité en associant cette année au dispositif, une entreprise qui illustre ce que l'Agglomération peut offrir à ses acteurs économiques :

L'entreprise MANN+HUMMEL France,

équipementier automobile. Il s'agit d'une filiale du groupe allemand MANN+HUMMEL qui a choisi d'investir pour faire de son entreprise lavalloise un pôle d'excellence mondial spécialisé dans les pièces plastiques techniques sous capot moteur et les éléments de filtration. Une belle illustration de la reconnaissance de la qualité de nos entreprises à l'étranger et une belle réussite collective puisque Laval Développement et tous les partenaires économiques de l'agglomération se sont mobilisés pour accompagner MANN+HUMMEL dans ses différents projets. Enfin, c'est un bel exemple de la particularité de Laval Agglomération, territoire où les entreprises, même dans le domaine de l'automobile, réussissent à sortir leur épingle du jeu !

**PENDANT CE TEMPS
À LAVAL**

ON MOBILISE TOUS NOS RÉSEAUX
POUR LA RÉUSSITE DE VOS PROJETS

Sur le territoire de l'agglomération de Laval, l'accompagnement de projets, c'est du concret et du travail d'équipe. Cela ne passe pas uniquement par des dispositifs financiers mais aussi par une offre foncière, des mises en relation, une aide aux recrutements et à la formation... La preuve que cela fonctionne ? Notre taux de chômage est parmi les plus faibles de France et la création d'entreprises y est dynamique. Sans parler de la qualité de notre industrie reconnue à l'international. Étonnés ? Venez nous parler de vos projets !

Soutenu par tous ses partenaires locaux, MANN+HUMMEL France, équipementier automobile, filiale du groupe allemand MANN+HUMMEL, investit pour faire de son usine lavalloise un pôle d'excellence mondial.

LAVAL DÉVELOPPEMENT
LES RÉSEAUX DE VOTRE RÉUSSITE

WWW.LAVAL-DEVELOPPEMENT.FR



Partenaires incontournables de la vie de la commune, les associations contribuent au quotidien à l'animation et au développement de Louvigné. Préparez votre rentrée dès maintenant, n'hésitez pas à contacter nos responsables d'associations, ils vous proposeront sûrement une activité qui vous convient.

LISTE DES ASSOCIATIONS DE LOUVIGNÉ

Association	Président(e)	Adresse	Téléphone	E-mail
Amicale Anciens Combattants A.F.N et autres conflits	Jean-Claude LEROUGE	Le sillon 18 route de Bazougers	02 43 02 74 93	jeanclaude.lerouge@orange.fr
Académie Lyrique des Pays de Loire	Jean-François CARRIC	8, place St Martin	09 51 30 11 45	alpl.lyrique@free.fr
Association des Parents d'Élèves de l'École publique	Jean-François HOUDAYER	Le pont des dames 7 route d'Argentré	02 43 37 86 39	phoudayer@aliceadsl.fr
Association Récréa-Scrap	Caroline BREARD	19, domaine des charmes	02 43 37 98 07	carobreard@gmail.com
Association sportive et culturelle de l'École Publique	Gwénaél POISSON	Ecole « le grand pré » place des sports	02 43 37 31 44	ecole.primaire.louvigne@wanadoo.fr
Association Sportive Football	Yoann LE DU	9 bis route de la Doyère	06 98 90 12 78	Yoann.ledu731@orange.fr
Association Sportive Gymnastique volontaire	Christine BOURDOISEAU	3, résidence de la fontaine	02 43 01 69 95	d-bourdoiseau@orange.fr
Association Sportive Tennis	Christophe MÉTAYER	8, route de l'étang	02 43 98 89 43	casaline@orange.fr
Club de l'Amitié	Marie-José HOREL	Les tourterelles	02 72 95 35 65	claud.horel@neuf.fr
Comité d'animation <ul style="list-style-type: none"> Randonnées pédestres Scrabble 	Sandrine GIRAULT Colette HOUDAYER Daniele OGER	5 résidence de l'angelière 17 résidence l'angelière 20 logis du pré de la fontaine	02 43 02 37 62 02 43 37 36 95 02 43 37 31 15	tsgirault@sfr.fr
Comité de Jumelage	Olivier BÉNARD	10 impasse des bolets Argentré	02 43 02 03 73	info@jumelage.fr
Théâtre « le petit patelin »	Jean-Claude LEROUGE	Le sillon 18 route de Bazougers	02 43 02 74 93	Jeanclaude.lerouge@orange.fr
Association Sportive VTT LOUVIGNÉ 53	Stéphane MOUËTAUX	4 domaine des charmes	02 43 37 83 77	Stephane.mouetaux@alvtlouvigne53.fr
Les Mardinettes, assistantes maternelles	Marilyne LETORT	14 rue de Babenhausen	02 43 49 11 51	
Louvigné nous est conté	Claude LANDELLE	La Bourgeoiserie	02 43 37 30 76	
SERVICES				
Aide à Domicile en Milieu Rural	Marie – Ange GALOPIN Mireille LETERME	5, route de la Doyère 20, Grande Rue	02 43 37 37 80 02 43 37 30 77	
INTER-COMMUNES				
Association Rêves d'Etoiles (7 communes)	Magalie HUCHET	6 ter domaine des charmes	06 35 93 37 02	denis.huchet043@wanadoo.fr
SIVU	Gwénaél POISSON			
Association Don du Sang	Mickael COUSIN- BEAUSSIER Yves LAPIERRE	17 logis du pré de la fontaine	02 43 37 36 67	Adsb-bonchamp53@sfr.fr Adsb-bonchamp53.e-monsite.com

Vie Associative



Ce bulletin semestriel nous permet de faire un bilan de nos activités et de vous faire part de quelques informations sur notre association.

Lors de notre Assemblée Générale en mars dernier, deux membres ont souhaité quitter notre association : Colette LE GALLIOT et Fabien GENTIL. Qu'ils soient ici très sincèrement remerciés pour tout ce qu'ils ont pu apporter, en particulier Colette LE GALLIOT pour toutes ses années de présence et son dévouement en tant que secrétaire du comité.

Nous sommes heureux d'accueillir un nouveau membre : Claudine JARRY.

La composition de notre association est maintenant la suivante :

Présidente - Sandrine GIRAULT
 Vice Président - Michel DALIBARD
 Trésorier - Sylvain DELIGEON
 Trésorier Adjoint - Grégory ANAÏSE
 Secrétaire - Christine BOURDOISEAU
 Secrétaire Adjointe - Carole LAIGRE
 Membres : Stéphane FOUILLEUL
 John BOUHOURS - Patrick DEUIL
 Alain DUBOIS - Yvonne GENDRON
 Martine MONNIER - Philippe MONNIER
 Vanessa ROUSSEAU - Jacqueline RABOT
 Mickaël RIVIERE - Claudine JARRY.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe,
 Contact : Sandrine GIRAULT
 Tél : 02 43 02 37 62 - mail : tsgirault@sfr.fr

FETE COMMUNALE

Elle s'est tenue le samedi 08 juin dernier. Le **concours de pétanque** a enregistré 60 équipes dont 10 équipes enfants et a donné les résultats suivants :

Adultes :

1. Morgan et Dédé : 52 pts (+38)
2. Anthony et Stéphane : 52 pts (+36)
3. Jacques et Rachid : 52 pts (+28)

Enfants :

1. Jonas Moussay et Mathys Houdayer : 39 pts (+18)
2. Laura Deligeon et Marion Helbert : 39 pts (+13)
3. Hugo Bouchard et Antoine Launay : 36 pts (+14)



Nous remercions vivement la générosité des nombreux sponsors qui nous a permis de récompenser tous les participants.

La **soirée pique-nique**, bilan mitigé ! Nous étions environ 90 personnes à partager les barbecues et à passer une agréable soirée, accompagné du DJ DUNAS Michel qui a su créer une ambiance amicale et chaleureuse, compte tenu d'une météo pluvieuse.



SCRABBLE

Salle des associations
 Convivialité
 Réflexion
 Arbitrage
 Bonne humeur
 Bienvenue
 Lettres



Chaque mardi
 à 20 H 30

Contact :
 Danièle OGER
 ☎ 02 43 37 31 15

CLASSES 3

Les personnes nées une année se terminant par « 3 » sont des « classes 3 » !

La tradition veut que toutes celles et tous ceux qui sont concernés se retrouvent pour une soirée ; elle est prévue le samedi **19 octobre** 2013 à la salle des loisirs de Louvigné.

Si vous souhaitez participer à cette soirée, merci de contacter Stéphane FOUILLEUL
Tél : 02 43 37 37 62 - mail : fouilleul.stephane@neuf.fr



Notre prochaine grande sortie en car, toujours très attendue et appréciée ... PARIS «de la Villette au parc Montsouris » 20 kms - sur inscription.

VAISSELLE



Michel DALIBARD est responsable de la location de vaisselle.

02 43 90 38 59

Vous pouvez vous lui demander la vaisselle suivante aux tarifs ci-après :

- couverts 0,30 €
(assiette, verre, cuillère, fourchette, tasse)
- table et banc 5,00 €
- barbecue 5,00 €

Le paiement est demandé à l'enlèvement ; en cas de perte ou de casse, une participation de 1,50 € est demandée pour le remplacement.

RANDONNEES PEDESTRES

Pour la 1ère fois, nous avons annulé une rando pour cause de mauvais temps LAVAL-GRENOUX, que nous ne manquerons pas de vous faire découvrir.

La météo nous a comblé pour notre sortie à la journée le 12 mai, ASNIERES s/VEGRE petit village de caractère près de SABLE. Belle balade de 19 kms en longeant la VEGRE et la SARTHE.



PROGRAMME du 2ème semestre

07 juillet :

LOUVERNE (salle des fêtes – pedestre et vtt) organisé par LOUVERNE.

08 septembre :

PARIS – journée en car – sur réservation.

06 octobre :

EVRON/CHATRES LA FORET – 12 kms – départ route de Mézangers après la zone artisanale.

13 octobre :

LOUVIJOUANNE (inscription payante) – pedestre et vtt – organisé par la Section VTT de LOUVIGNE

17 novembre :

MAISONCELLES - 13 kms – départ place de l'église

08 décembre : LAVAL.

Petit rappel : tous les mardis départ à 13h30 place de l'église pour une petite balade santé

Contacts :

- . Janine BRUNEAU : 02 43 37 32 27
- . Daniel HOUDAYER : 02 43 37 36 95
- . Jacqueline RABOT : 02 43 91 15 92

Nous serons heureux de vous retrouver aux dates suivantes :

- SAMEDI 14 SEPTEMBRE
⇒ SOIRÉE ENTRECOTE / FRITES
- SAMEDI 19 OCTOBRE
⇒ SOIREE CLASSES 3
- SAMEDI 14 DECEMBRE
⇒ ANIMATION NOËL

Vie Associative

Académie Lyrique des Pays de la Loire



Le récital de musique sacrée du samedi 6 avril dans l'église Saint Martin a rassemblé une centaine de mélomanes pour écouter la soprane Julie MATHENET accompagnée par Nikola TAKOV au piano.

Association Rêves d'étoiles "DANCE BRIGHT STORY"

L'école de musique et de danse Maurice Ravel de Bonchamp accueille les enfants des communes d'Argentré, Entrammes, Forcé, Parné-sur-Roc, Louvigné. Elle dispense des cours de classique et modern jazz pour adultes et enfants à partir de 5 ans sur les communes d'Argentré et Entrammes. Elle compte 133 danseuses et un danseur, qui ont commencé les cours le 7 janvier 2013.

Le temps fut court pour imaginer, les chorégraphies, sélectionner les musiques, et réfléchir sur les tenues et costumes du Gala. Les professeurs (Aurélie Cantin & Lucie Derennes), épaulées de Rêves d'Etoiles ont relevé le défi avec succès.

L'année s'est clôturée par un Gala de danse, qui s'est déroulé le 15 juin 2013 aux Angenoises à Bonchamp.

134 élèves ont évolué en classique et modern jazz sur le thème DANCE BRIGHT STORY, imaginé par les professeurs de danse. Nous avons pu apprécier les différents tableaux où les élèves ont dansé sur des musiques très variées et entraînantes.

Les danseuses et danseur ont pris plaisir à faire ce Gala avec la complicité de leurs 2 professeurs.

Le 11 octobre 2013 l'association Rêves d'Etoiles organise son assemblée générale à Argentré, salle de la Jouanne à 20h30. A cette occasion venez rencontrer l'équipe.

Nous sollicitons vivement les parents d'élèves pour intégrer l'association qui manque cruellement de bénévoles. Cela faciliterait l'organisation et la préparation du Gala de fin d'année.

Si vous avez un peu de connaissances en couture, ou si vous avez l'esprit créatif, ou si tout simplement vous voulez aider de votre mieux l'association, VENEZ NOUS REJOINDRE !!!!

Pour tous renseignements concernant les cours de danse veuillez contacter M.Turcant Christophe à l'école de musique et de danse Maurice Ravel :

musique.bonchamp@wanadoo.fr

Pour tous renseignements concernant l'organisation du Gala de danse :

associationrevesdetoiles@laposte.net

Bonne vacances à tous Le Bureau



Louvigné bulletin juillet 2013

Association des Donneurs de Sang Bénévoles

Marcel Boulvrais a réalisé un totem lumineux pour les donneurs de sang. Les responsables de l'association multiplient les actions pour sensibiliser les habitants de Louvigné. Salle d'Argentré, le samedi 26 octobre à 20h30 et le dimanche 27 octobre à 14h30 représentations théâtrales par la troupe d'Andouillé.



Michaël Cousin –Beaussier président de l'ADSB et Marcel Boulvrais

Dates des collectes Salle
des fêtes de BONCHAMP

Judi 22 aout 2013
de 14h30 à 19h30

Judi 22 octobre
2013 de 14h30 à
19h30

Judi 19 décembre
de 14h30 à 19h30



Votre correspondant :

LAPIERRE Yves : 02 43 37 36 67

E.mail: adsb-bonchamp53@sfr.fr



ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Instaurés depuis la rentrée de septembre 2012, les cours de **détente posturale - le mercredi de 19H à 20H30 - 1 semaine sur 2** - ont été appréciés par le groupe de licenciés. Ils ont approfondi cette activité fondée sur le travail des postures, la respiration et la concentration. Elle apporte de nombreux bénéfices et permet de développer un bien-être psychique.

Pour pouvoir reconduire cette activité à la prochaine rentrée, l'association espère attirer un plus grand nombre de personnes, afin d'assurer une autonomie financière. Quels que soient votre âge, votre sexe et votre condition physique, cette activité s'adresse à un large public.

Coté **gymnastique tonique, le jeudi de 19H à 20H**, 17 licenciées ont suivi avec ferveur les cours de Nathalie VIGNE, animatrice EPGV (Education physique gymnastique volontaire). Toujours soucieuses de profiter de cette heure d'activité physique en toute convivialité, accessible à tous et près de chez vous, l'ensemble des licenciées espèrent se retrouver plus nombreuses à la prochaine rentrée.

Avec un tel engouement pour la ZUMBA, l'Association va donc proposer cette activité dès septembre prochain, probablement le **lundi soir de 20h45 à 21H30** - pour tout renseignement contacter Christine BOURDOISEAU au 06 48 94 14 39.

PORTE OUVERTE ZUMBA



La porte ouverte ZUMBA organisée par l'AGV a connu un franc succès le dimanche 9 juin dernier. Plus d'une trentaine de personnes sont venues découvrir cette activité animée par Cécile MAHOUI, louvignéenne, stagiaire en Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire et du Sport - spécialité Activités Gymniques de la Forme et de la Force.

Les bienfaits d'un cours de **Zumba** sont nombreux, notamment pour celles qui veulent brûler efficacement quelques calories dans une ambiance conviviale.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Fête de l'école

Cette année, nouveauté : Un concours de vélos décorés a été organisé : Divers petits gendarmes courageux, pirates dangereux, agriculteurs laborieux, sorcières maléfiques, aviateurs chevronnés, tahitiennes féminines, chevaliers valeureux ou encore mariées boutonnières ont foulé le pavé...L'école du grand pré n'en croyait pas ses yeux, d'autant plus qu'un géant semblait avoir oublié son vélo rouge au milieu de la cour...Nous le cherchons d'ailleurs toujours...

Félicitations aux enfants pour leur imagination et à leurs parents pour leur implication !!

Merci aussi à notre jury de chic et de charme composé de Véronique Roc-ton, Sandrine Amiard, Jacqueline Rabot et de Mr le Maire ! L'attribution des trophées leur a été délicate face à tous ces vélos hauts en couleurs !

L'après-midi a permis aux enfants de profiter des structures gonflables, pêche à la ligne, tir à l'arc, et autre chamboule tout.



Les enfants sont rentrés les poches pleines de lots et les parents chanceux ont pu remporter appareil photo, caméscope, radio réveil à projection, entrées dans des parcs, ainsi que des dizaines d'autres lots lors du tirage de la tombola.

Bel été à tous.
Les membres de l'APE.

Vide grenier

Pour poursuivre ce week-end presque ensoleillé, plus de 110 exposants ont pris place sur la grande rue de Louvigné. Si les familles ont en partie vidé leurs greniers, les enfants se sont chargés de les remplir tout aussi rapidement de nouveaux trésors !

L'APE vous remercie de prendre part à ces différentes manifestations qui font la vie d'un village.

Nous vous invitons à rejoindre l'équipe l'année prochaine car nous sommes friands d'idées nouvelles, demandeurs de bras supplémentaires et quémandeurs de bonne humeur !

Pour les vacances, nous vous souhaitons de trouver quelques coccinelles dans vos jardins car, « Coccinelle qui va de fleur en fleur apporte avec elle la chaleur... » !



Louvigné bulletin juillet 2013



Comité de Jumelage
Argentré - Louvigné - Babenhausen
www.jumelage.fr

Un petit tour du Cotentin

Les 13 et 14 avril, les membres du comité de jumelage s'étaient donné rendez-vous en Normandie pour un week end de randonnée.

L'objectif : faire le point sur les projets en cours du jumelage (marché de Noël à Strasbourg avec le comité allemand, échange de 2014, fête de la bière à Munich, séjour des jeunes...) tout en marchant. Après un départ d'Omonville la petite (où habita Jacques Prévert), en passant par Port Racine (sûrement le plus petit port de France), les marcheurs ont pris le chemin des douaniers pour faire le tour de la Hague et rejoindre le Nez de Jobourg.

Un périple de 18 kilomètres entre bocage normand et bord de mer.

Direction l'Allemagne en Mai 2014

Après avoir reçu la délégation allemande en mai 2012 pour les cérémonies du vingtième anniversaire du jumelage, c'est au tour des mayennais de se rendre en terres bavaroises du 29 mai au 1^{er} juin 2014. Le programme précis est en cours de création par les équipes du comité de jumelage allemand. En attendant, et pour se mettre en appétit, les membres du comité de jumelage français vous donnent rendez vous lors d'« Associations en fête », le samedi 7 septembre après midi derrière la mairie d'Argentré, pour vous faire découvrir des spécialités souabes.



Cet été : un nouvel échange de jeunes à Babenhausen

C'est désormais une tradition, des jeunes louvignéens iront rendre visite, cet été, à leurs amis de Babenhausen.

Au programme : activités communes et ludiques au lac suivies de l'inoubliable soirée en famille (temps fort de l'échange), visite de Munich (sans oublier le stade du Bayern, vainqueur de la Champions League !), un court passage dans une classe allemande, et soirée « disco » pour finir le séjour !

Renseignements :

Sur le site internet du comité : www.jumelage.fr
 Par e-mail : info@jumelage.fr
 Ou auprès du président,
 Olivier Bénard au 02 43 02 03 73

Association Louvigné VTT

L'Association Louvigné VTT est composée de 31 membres dont 3 femmes.

Comme à son habitude les membres du bureau de l'ALVTT avaient convié ses adhérents ainsi que leurs conjoint(e)s et enfants à un moment de partage. Ce fut pour nous tous l'occasion de proposer une sortie à « Planète sauvage ». 41 personnes ont répondu présentes. Nous n'avions pas commandé le soleil mais fort heureusement celui-ci était de la partie. La matinée était libre, chacun pouvant aller et venir comme bon lui semblait. Un pique-nique convivial s'en est suivi. Ensuite une excursion en 4x4 pour approcher au plus près les animaux était organisée. Au final, une journée bien remplie et fort appréciée de tous.

Nous vous donnons rendez vous le 13 octobre pour la "Louvijouanne" avec 2 nouveautés cette année.

La mise en place de 2 parcours pédestres, (10 kms environ pour la petite boucle et 16 kms pour la plus grande) ainsi que la mise en place également de 2 parcours cyclotourisme où les amoureux de la petite reine pourront s'élancer sur des distances de 50 et 80 kms environ.

Sans oublier les parcours VTT qui satisferont les vététistes les plus aguerris, ainsi que les familles.

Au nom de l'ALVTT, nous vous souhaitons de bonnes vacances estivales.



Stéphane.

ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOTBALL DE LOUVIGNE

La saison qui se termine a été transitoire ; elle nous a permis de repartir sur des bases sportives et financières plus saines. Une nouvelle équipe de Dirigeants pour nos jeunes a été mise en place pour le grand bonheur de tous.

L'EQUIPE VETERAN

encadrée par Charlie BOUCHARD et par Nicolas VEILLON a eu une saison difficile en résultats. Malgré la bonne volonté des joueurs, le manque de condition physique en seconde mi-temps a été très préjudiciable. Heureusement l'ambiance est restée au beau fixe et la 3eme mi-temps a toujours été très appréciée.

L'ECOLE DE FOOTBALL

supervisée par Jean-Pierre DELIGEON a enregistré en début de saison la participation de 35 jeunes (15 U7, 11 U9 et U11). Les départs de Thierry MONGONDRY et de Gérard NATTES ont été compensés par les arrivées d'Alain ROCTON, de Denis HUCHET et de Thomas GAULTIER.

LES U7

encadrés par Denis HUCHET et par Jean -Pierre DELIGEON le Mercredi après midi et par Nicolas VEILLON le Samedi matin, se sont montrés assidus aussi bien à l'entraînement qu'aux plateaux du Samedi.

L'AS LOUVIGNE
vous souhaite des bonnes
vacances .

LE BUREAU

LES U9

managés par Bérénice LERIOUX le Mercredi comme le Samedi, ont réalisé de bons matches lors des plateaux matches regroupant les mêmes clubs que la saison dernière (BONCHAMP, MAISONCELLES, ENTRAMMES et LOUVIGNE). Bérénice a pu compter sur l'aide précieuse d'Alexan ROCTON le Samedi matin.

LES U11

entraînés par Alain ROCTON et par Thomas GAULTIER le Mercredi après midi ; managés par Angelo VIOT le Samedi matin ont réalisé une excellente saison .En Secteur de la Vallée de la Jouanne ils ont terminé 1ers de leur poule en gagnant tous leurs matches. De plus ils ont remporté la Coupe Secteur de la Mayenne en battant en finale l'AS MAGHREB 3-0 et ont ainsi gagné le premier trophée de leur carrière de footballeur.

L'équipe des U11



POUR LA PROCHAINE SAISON (2013-2014)

le Club va réengager une équipe Sénior. Cette équipe sera composée de jeunes de la commune et des communes voisines avec pour objectif la convivialité, l'esprit d'équipe et le respect du Club. Nous allons également augmenter notre nombre d'équipes de jeunes ; il est prévu en effet de faire une équipe U13 et peut-être une équipe U15 en entente avec le FC BAZOUGERS qui travaille dans le même état d'esprit que notre Club.

Si votre enfant (garçon ou fille) est né en 2007 ou en 2008 (U7), en 2005 ou en 2006 (U9) , en 2003 ou en 2004 (U11), en 2001 ou en 2002 (U13) , en 1999 ou en 2000 (U15) et qu'il désire pratiquer le football à l'AS LOUVIGNE faites-le savoir à Jean-Pierre DELIGEON (tel : 02.43.37.31.69)

100 ans



Le 16 Février nous avons fêté les 100 ans de Madame Neveux
Adhérente au club de l'amitié depuis environs 30 années
Le club lui souhaite beaucoup de bonheur avec sa famille



Honneur à notre centenaire.
Le 16 février 2013, Madame NEVEU, demeurant chez ses enfants, résidence de l'Angelière, a fêté ses 100 ans. Entourée de sa famille et de quelques amis, elle a célébré cet anniversaire avec beaucoup d'émotion, d'humour et de tendresse. Souhaitant simplicité, modestie, elle a reçu quelques représentants du club de l'amitié et M.le Maire venus lui apporter les témoignages de sympathie de la population. Son sourire et sa bonne humeur nous laissent espérer d'atteindre aussi ce cap. Nous lui souhaitons tous de vivre encore de longs moments heureux entourée de l'affection des siens.

Le club de l'amitié au bois de l'huissierie

Lors de la sortie du 18 avril, sous le signe du carnaval, les membres du club en ont profité pour souhaiter un bon anniversaire à Albert Denis pour ses 80 ans.



Participants au repas du CCAS du 16 février 2013



Date à retenir :
LOTO avec les AFN le 5 Octobre 2013
Choucroute le 16 Novembre 2013

La troupe du pt'it Patelin

Lors de l'assemblée générale Roland SEBY a souhaité passer la main et nous le remercions. C'est ainsi que Jean-Claude LEROUGE a été élu président. La troupe du pt'it Patelin est très satisfaite de sa saison 2013 et prépare 2014 avec entrain. Vous pouvez déjà inscrire les dates de représentations sur vos agendas :

Les vendredis 17 – 24 et 31 janvier 2014

Les samedis 18 et 25 janvier ainsi que le 1^{er} février 2014

Les dimanches 19 et 26 janvier 2014.

Le jury du Festival du Théâtre amateur a sélectionné notre troupe – parmi 52 troupes dans le département de la Mayenne – pour la représentation aux Ange-

noises à Bonchamp de « Panique au ministère », une pièce de Jean Franco et Guillaume Mélanie. La troupe a donné beaucoup de plaisir au nombreux public, que ce soit en janvier avec 8 représentations à Louvigné, que le 25 avril dernier, à guichet fermé, à Bonchamp. Le public nous a rendu ce plaisir en nous attribuant une formidable récompense, « le prix du public », un magnifique trophée ! Ce prix marque la réussite d'un groupe, acteurs, metteur en scène, techniciens, habilleuses, maquilleuses... Que tous ici soient remerciés pour leur investissement ! Egalement MERCI à VOUS, PUBLIC, qui êtes nos meilleurs supporters ; continuez à nous faire confiance !



A l'année prochaine !!!

Fête des Voisins de LA FONTAINE

C'est maintenant une habitude adoptée par un certain nombre d'habitants du quartier de La Fontaine qui se retrouvent le premier samedi de septembre pour une journée conviviale entre voisins.

Tous les habitants du Logis du Pré de la Fontaine et de la Résidence de la Fontaine sont invités à venir participer aux repas organisés le **samedi 7 septembre prochain** :

- à partir de **12h30** - barbecue avec tables et bancs sous un barnum qui sera installé sur la pelouse derrière chez Jacqueline RABOT 12 résidence La Fontaine

- **après-midi jeux** au terrain auprès des vestiaires du football (boules, palets, molky...)

- à **19H** - barbecue

Renseignements au :

02 43 01 69 95

Venez Nombreux

Fête du quartier de l'Etang

Comme chaque année, les habitants se sont réunis autour d'un barbecue qui s'est tenu le 29 juin 2013.



FETE DE L'ANGELIERE : 1er septembre 2013 !

Louvigné bulletin juillet 2013

Informations pratiques

AIDE AU PATRIMOINE BÂTI NON PROTÉGÉ

La Fondation du Patrimoine, grâce à son label, permet à un propriétaire privé détenteur d'un bien immobilier présentant un intérêt patrimonial et non protégé au titre des monuments historiques, de bénéficier de déductions fiscales pour des travaux de sauvegarde ou de restauration. **La Fondation du Patrimoine est le seul organisme habilité par le Ministère des Finances à octroyer un label ouvrant droit à déduction fiscale.**

Qui est susceptible d'obtenir le label ?

Un propriétaire privé, personne physique, assujéti à l'impôt sur le revenu ;

Une société translucide (de type SCI, SNC, GFR, GFA...) à caractère familial;

Une copropriété constituée avant le 1er janvier 2009. Pour celles constituées après cette date, un agrément du Ministre des Finances est nécessaire.

Le propriétaire doit s'engager à conserver son bien pendant 15 ans à compter de son acquisition.

Sur quels types d'immeubles ?

Les immeubles concernés doivent avoir au moins une façade principale visible de la voie publique.

- Les immeubles non habitables constituant le petit patrimoine de proximité, situés en zone rurale et urbaine (pigeonniers, lavoirs, fours à pain, moulins...);

- Les immeubles habitables ou non habitables les plus caractéristiques du patrimoine rural (fermettes, granges, maisons de village, petits manoirs ruraux...). Par définition, ces immeubles se situent principalement en zone rurale. Toutefois, des immeubles de cette nature qui, compte-tenu de l'évolution des agglomérations se situeraient désormais en zone urbaine, peuvent bénéficier du label ;

Les immeubles habitables et non habitables situés dans les "Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager" (ZPPAUP).

Quel régime fiscal est concerné ?

- Si l'immeuble ne procure aucun revenu (résidences principales ou secondaires, patrimoine non habitable...), vous pourrez déduire tout ou partie du montant des travaux de votre impôt sur le revenu ;

- Si l'immeuble procure des recettes imposables au titre des revenus fonciers (notamment lorsque l'immeuble fait l'objet d'une location nue), vous pourrez déduire l'intégralité du montant des travaux de vos revenus fonciers, et reporterez sans limitation de montant sur votre revenu global l'éventuel déficit foncier constaté.

Attention : le label ne peut être attribué lorsque l'immeuble est utilisé entièrement par son propriétaire pour les besoins d'une entreprise industrielle, commerciale, artisanale, agricole, ou pour l'exercice d'une profession non commerciale.

Toutefois, si une partie seulement de l'immeuble est affectée à cette activité, l'autre partie pourra recevoir un label.



Pour quels types de travaux ?

Des travaux de qualité afférents au clos et au couvert du bâtiment (toiture, charpente, façade, huisseries...), et :

- ayant reçu l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France ;

- ayant pour but de sauvegarder les caractéristiques d'origine de l'édifice.

NB : des travaux ne rentrant pas dans ces catégories peuvent être réalisés, mais ne sont pas éligibles au label.

Dans le cas d'immeubles non habitables, certains travaux intérieurs pourront être admis en déduction si les propriétaires s'engagent à les ouvrir au public (il pourra s'agir par exemple du mécanisme intérieur d'un moulin, ou de fresques dans une chapelle).

Les travaux ne doivent pas commencer avant obtention du label.

Un dispositif très souple

Le label est attribué pour une durée de 5 ans, au cours de laquelle le propriétaire peut réaliser ses travaux. Il n'existe aucune obligation d'ouvrir le bâtiment labellisé au public. En revanche, celui-ci doit impérativement être visible, pour l'essentiel, de la voie publique : l'une des façades principales doit, en tout état de cause, être visible.

Le propriétaire dispose d'un libre choix des entrepreneurs pour ses travaux, dès lors que les prescriptions éventuelles de l'Architecte des Bâtiments de France sont respectées.

Les honoraires d'architecte sont éligibles au label.

► **Vous êtes imposable : label ouvrant droit à déductibilité fiscale et subvention**

Grâce au label de la Fondation du Patrimoine, les propriétaires peuvent déduire :

► de leur revenu global, si l'immeuble ne produit pas de recettes :

- 50% du montant TTC des travaux de restauration
- 100% du montant TTC des travaux de restauration lorsque ceux-ci ont obtenu au moins 20% de subventions publiques et de la Fondation du Patrimoine.

► de leurs revenus fonciers, lorsque l'immeuble est donné en location : 100% du montant TTC des travaux, avec report du déficit éventuel sur le revenu global sans application du seuil de 10.700€, pendant les 5 ans de validité du label. De plus, la Fondation octroie aux propriétaires une subvention d'au minimum 1% du montant des travaux labélisés.

► **Vous êtes non imposable : label ouvrant droit à subvention**

La Fondation du Patrimoine peut attribuer à un propriétaire non imposable, ou acquittant un impôt sur le revenu inférieur à 1300€, un label sans incidence fiscale sous forme d'une subvention, lui permettant de réaliser des travaux de qualité.



NAISSANCES

DECOSTER Léo
24 janvier 2013

BERTHAULT Victoria
27 janvier 2013

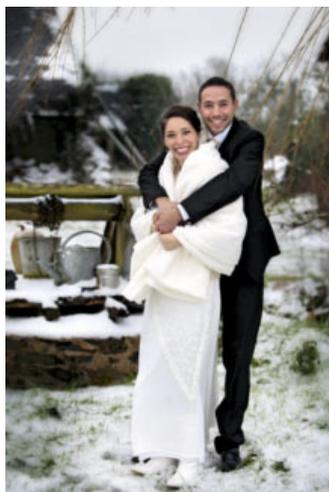
DELEPINE Arthur
4 mars 2013

FLAUX LAURENT Maëlle
27 avril 2013

BEGUE MADELY Soojeevan
20 mai 2013

MARIAGES

GARANGER Matthias
et RAIZ Téva
19 janvier 2013



GASNIER Benoît
et DESNOS Claire
11 mai 2013



DÉCÈS

POISSON Annick
Épouse BOUVET
01 mai 2013

LAMBERT Marcel
19 juin 2013

CARNET D'ADRESSES

Mairie 02 43 37 30 94

6, Place Saint Martin
mairie.louvigne@wanadoo.fr
Ouverture du lundi au vendredi
de 14h à 18 h

Salle des loisirs 02 43 37 81 54
Place des Sports

Maison des associations
29, Grande Rue

Animation jeunesse 02 43 37 35 93
Mairie d'Argentré 06 72 11 98 15
53210 ARGENTRE
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h30

Restaurant scolaire 02 43 37 71 10
(répondeur)

Point Poste à La Petite Epicerie 02 43 37 81 63
11, Place Saint Martin

Déchetterie
Louvigné - Argentré- Soulgé
Route d'Argentré
Ouverture
Lundi 09h30 à 12h
Mercredi 14h à 18h (17h30 hiver)
Jeudi 14h à 18h (17h hiver)
Vendredi 9h30 à 12h
Samedi 9h à 12h
et 14h à 18h (17h30 hiver)

Pompiers, protection civile 18
Appel d'un téléphone fixe

Appel d'un téléphone portable 112

SAMU 15

Gendarmerie 17

Centre anti-poisons 119
d'ANGERS

ERDF 0 810 333 053

SAUR 0 810 811 190
90, rue Charles de Gaulle
53960 BONCHAMP LES LAVAL

Du 22 au 26 juillet
Caisse à savon à Argentré
Nocturne le 24 juillet

Samedi 14 septembre
Soirée entrecôte/frites
du comité d'animation

Samedi 5 octobre
Loto du club de l'amitié
et des AFN

Dimanche 13 octobre
La Louvijouanne
Association Louvigné VTT 53

Samedi 19 octobre
Classe 3

Samedi 26 octobre
Belote des AFN

Lundi 11 novembre
commémoration armistice

Samedi 16 novembre
Soirée choucroute du
club de l'amitié

Samedi 14 décembre
Animation de Noël
APE et
Comité d'animation

Dates à retenir